

Séance du 13 avril 2017

L'an deux mille dix-sept, le treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrice MOUSEL, Maire.

Présents : tous les membres en exercice, à l'exception de :
Mme POCQUET A-M et Mme DESENEPART A. Absentes excusées ayant donné respectivement procuration à M. LOURDAULT M. et Mme CAILLOT J.

Mme DOUSSAINT Nadia a été élue secrétaire de séance.

Le maire ouvre la séance et entame l'ordre du jour :

Approbation de la séance du 2 mars 2017

19 pour

L'assemblée approuve la séance du 2 mars 2017 à l'unanimité des présents.

N° 16-2017

Approbation du compte administratif 2016 du budget annexe
« Lotissement Les Rempart »

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. GRIFFON Pol délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. MOUSEL Patrice, Maire, après s'être fait présenter le budget unique ainsi que les décisions modificatives ;

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

compte de gestion principal		dépenses	recettes	solde (+ ou-)
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice			
	solde antérieur reporté			
	excédent ou déficit global			
section d'investissement	résultats propres à l'exercice	40 687,91 €		40 687,91 €
	solde antérieur reporté			-1 120,00 €
	solde d'exécution positif ou négatif			39 567,91 €
restes à réaliser au 31 décembre	fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
résultats cumulés		40 687,91 €		39 567,91 €

2° Constate, pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de déroulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît qu'il n'y a pas de restes à réaliser ;

4° Arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessus ;

C'est M. POINSOT Jean Marie, le plus âgé des membres qui préside la séance au moment du vote.

N° 17-2017

Approbation du compte de Gestion 2016 du budget annexe : Lotissement « Les Remparts »

19 pour

Approbation du compte de gestion de M. Robert CASABIANCA, Receveur de la collectivité de Warmeriville.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. MOUSEL Patrice, maire de la commune,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;

compte de gestion principal		dépenses	recettes	solde (+ ou-)
section de fonctionnement	résultats propres à l'exercice			
	solde antérieur reporté			
	excédent ou déficit global			
section d'investissement	résultats propres à l'exercice	40 687,91 €		40 687,91 €
	solde antérieur reporté			-1 120,00 €
	solde d'exécution positif ou négatif			39 567,91 €
restes à réaliser au 31 décembre	fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
	investissement	0.00 €	0.00 €	0.00 €
résultats cumulés		40 687,91 €		39 567,91 €

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2016 :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur **l'exécution du budget de l'exercice 2016** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que **le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016**, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

N° 18-2017

Affectation du résultat 2016 pour le budget annexe « lotissement les Remparts »

19 pour

Le conseil municipal, en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et l'instruction M14

Après avoir approuvé, ce jour, le 13 avril 2017, le compte administratif 2016, qui présente **un excédent d'investissement de clôture de 39 567, 91 €**.

Décide, sur proposition du maire, **d'affecter au budget annexe « lotissement les Remparts » 2017, le résultat comme suit : Report en section : d'investissement (R 001 en recettes) la somme de 39 567, 91 €**

N° 19-2017

Vote du Budget annexe 2017 Lotissement « Les Remparts »

19 pour

Le maire présente la proposition de budget annexe unique 2017 de la commune qui s'équilibre dans les deux sections. M. GRIFFON en charge des finances, expose en détail les prévisions budgétaires :

Fonctionnement :

Dépenses : 557 300,09 €

Recettes : 557 300,09 €

Investissement :

Dépenses : 204 140,00 €

Recettes : 204 140,00 €

Dont l'excédent de clôture 2016 : 39 567,91€

Après délibération, l'assemblée vote le budget annexe unique 2017 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

Approbation du compte administratif 2016 de la commune**19 pour**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. GRIFFON Pol délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2016 dressé par M. MOUSEL Patrice, Maire, après s'être fait présenter le budget unique ainsi que les décisions modificatives ;

I° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		432 893,51€		182 274,38€
Part affectée à l'investissement		147 202,48€	196 749,67€	
Opérations de l'exercice		107 884,42€		
Totaux	0,00€	393 575,45€	196 749,67€	182 274,38€
Résultat de clôture		393 575,45€	14 475,29€	
		Besoin de financement	14 475,29€	
		Excédent de financement		
		Restes à réaliser DEPENSES	232 254,91€	
		Restes à réaliser RECETTES	75 547,50€	
		Besoin total de financement	171 182,70€	
		Excédent total de financement		
LIBELLE	ENSEMBLE			
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT		
Résultats reportés	0,00€	615 167,89€		
Part affectée à l'investissement	196 749,67€	147 202,48€		
Opérations de l'exercice	0,00€	107 884,42€		
Totaux	196 749,67€	575 849,83€		
Résultat de clôture		379 100,16€		

2° Constate, pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de déroulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît qu'il y a un résultat antérieur et des restes à réaliser ;

4° Arrête le résultat définitif tel que résumé ci-dessus ;

5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement :

171 182,70 € au compte 1068 (recette d'investissement)

222 392,75 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

C'est M. POINSOT Jean Marie, le plus âgé des membres qui préside la séance au moment du vote.

N° 21-2017

Approbation du compte de Gestion 2016 de la commune

19 pour

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		432 893,51€		182 274,38€
Part affectée à l'investissement		147 202,48€	196 749,67€	
Opérations de l'exercice		107 884,42€		
Totaux	0,00€	393 575,45€	196 749,67€	182 274,38€
Résultat de clôture		393 575,45€	14 475,29€	
		Besoin de financement	14 475,29€	
		Excédent de financement		
		Restes à réaliser		
		DEPENSES	232 254,91€	
		Restes à réaliser		
		RECETTES	75 547,50€	
		Besoin total de financement	171 182,70€	
		Excédent total de financement		
LIBELLE	ENSEMBLE			
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT		
Résultats reportés	0,00€	615 167,89€		
Part affectée à l'investissement	196 749,67€	147 202,48€		
Opérations de l'exercice	0,00€	107 884,42€		
Totaux	196 749,67€	575 849,83€		
Résultat de clôture				379 100,16€

Approbation du compte de gestion de M. Robert CASABIANCA, Receveur de la collectivité de Warmeriville.

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. MOUSEL Patrice, maire de la commune,

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2016 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2016 :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ; ci-après

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

N° 22-2017

Affectation du résultat de l'exercice 2016
(sans reprise anticipée préalable et après vote du compte administratif)
Inscription des restes à réaliser

19 pour

Le conseil municipal en application de l'article 9 de la loi du 2 mars 1982 et de l'instruction comptable M 14 (tome II, titre 3, chapitre 5),

Après avoir approuvé ce jour, le 13 avril 2017, le compte administratif 2016, qui présente un excédent de fonctionnement (hors restes à réaliser) d'un montant de 393 575,45€

Constatant que la section d'investissement dudit compte administratif fait apparaître :
Un solde d'exécution global de

-14 475,29 €

Un solde de restes à réaliser de

156 707,41 €

(D. 232 254,91 € – R. 75 547,50 € = 156 707,41€)

Entraînant un besoin de financement s'élevant à

171 182,70€

Vu les états des restes à réaliser au 31 décembre 2016

Considérant les besoins recensés pour l'exercice 2016

Considérant que le budget de 2016 comportait, en prévision, un virement de la section de fonctionnement (compte 023) à la section d'investissement (compte 021) de 91 430,00€.

DECIDE, sur proposition du Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2017 le résultat comme suit :

Affectation en réserves (compte 1068) :

Financement de la section d'investissement

171 182.70 €

Report en section de fonctionnement :

(Ligne 002 en recettes)

222 392.75 €

Report en section d'investissement :

(ligne 001 en recettes)

0,00 €

N° 23-2017

Vote du Budget unique 2017 de la commune

19 pour

Le maire présente la proposition de budget unique 2017 de la commune qui s'équilibre dans les deux sections. M. GRIFFON en charge des finances, expose en détail les prévisions budgétaires :

Fonctionnement :

Dépenses : 1 839 090,00 €

Recettes : 1 839 090,00 € (1 616 698,00€ + résultat 2016 : 222 392,00 €)

L'assemblée arrête le détail des subventions allouées

Investissement :

Dépenses : 1 857 266,00 € (dont RAR : 232 254, 91 €, dont solde d'exécution négatif 001 : 14 476, 00€)

Recettes : 1 857 266,00 € (dont RAR : 75 547,50 €)

Après délibération, l'assemblée vote le budget unique 2017 au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

N° 24-2017

Vote des taux communaux pour 2017

19 pour

Le maire présente la proposition retenue par la commission des finances qui consiste à ne pas augmenter la valeur des taux des trois taxes communales.

Communication des taux moyens communaux 2016 au niveau :

	<i>National</i>	<i>et Départemental</i>
Taxe d'habitation	24.38 %	28.59 %
Taxe foncière (bâti)	20.85 %	25.96 %
Taxe foncière (non bâti)	49.31 %	23.91 %

Puis l'assemblée prend connaissance des taux votés en 2016 au niveau de la commune pour être appliqués sur les bases communales.

TAXE D'HABITATION	18.13 %
FONCIER BATI	19.37 %
FONCIER NON BATI	19.30 %

Le maire propose, puisque le budget le permet, de ne pas augmenter les taux communaux pour cet exercice 2017.

Après délibération, le conseil municipal confirme ce choix fait depuis l'année 2001 de ne pas augmenter ceux-ci en 2017 et arrête les taux suivants :

TAXE D'HABITATION	18.13 %
FONCIER BATI	19.37 %
FONCIER NON BATI	19.30 %

N° 25-2017

Rectification acte d'engagement de la société ECHOLOGOS
reprise par la société LESLIE ACOUSTIQUE

19 Pour

Le Maire informe que le représentant de la société ECHOLOGOS cesse ses activités professionnelles pour des raisons de santé. Cette activité est reprise par la société LESLIE ACOUSTIQUE représentée par M. Philippe BULLOT, travaillant déjà en collaboration et en sous-traitance ensemble.

Vu l'article 139-4 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 prévoyant le cas de restructuration d'entreprise.

La société LESLIE ACOUSTIQUE :

- *devra s'engager à fournir tous les documents qui avaient été exigés pour ECHOLOGOS dans le cadre de l'appel d'offre.*
- *devra s'engager à exécuter le marché dans les mêmes termes et conditions que le titulaire initial.*

Après délibération.

- *La municipalité prend acte qu'il s'agit d'une substitution de titulaire entrant dans le champ de l'article 139-4 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 qui prévoit le cas de restructuration d'entreprise.*
- *La commune accepte cette substitution.*

Informations diverses :

- *M. LIESCH J-M expose à l'assemblée le procès mis en place à propos de l'entretien des voiries depuis l'entrée de la collectivité dans la Communauté Urbaine du Grand Reims.*
- *Une réunion d'informations est programmée le mardi 18 avril prochain afin d'apporter des précisions aux personnes qui tiendront le bureau de vote à l'occasion des prochaines élections. Il est envisagé de créer un second bureau de vote électoral pour l'avenir.*

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22 h 39.

Suivent les signatures :

MOUSEL Patrice :

LIESCH Jean-Michel :

DOUSSAINT Nadia :

GRIFFON Pol :

DOBIGNY Myriam :

RICHARD Daniel :

POINSOT Jean-Marie :

CAILLOT Jeanne :

*DESÉNÉPART Agnès :
Absente excusée, procuration à Mme CAILLOT J.*

SOSNOWSKI Richard :

GAIDOZ Hervé :

CHARBEAUX Armelle :

MASCRET Nathalie :

GUARDABASSI Carole :

MASSICOT Fabien :

HAUTAVOINE Gérard :

POCQUET Anne-Marie :
Absente excusée, procuration à M. LOURDAULT M

LOURDAULT Marc,

LEROY Herbert :